



## Rentrée scolaire

*La rentrée est là et un lourd travail nous attend. Au plan départemental nous demanderons à rencontrer la DASEN, le Président du conseil départemental ou un Vice-Président, le Président de la Metro et les syndicats et les associations représentés au CDEN. En attendant quelques rappels et recommandations pour cette rentrée :*

### Conseil d'école

Le DDEN est **membre de droit du Conseil d'École**. Le Président de secteur doit adresser à l'IEN et aux directeurs d'écoles le nom et les coordonnées du DDEN affecté à chaque école. **Attention un élu municipal ne peut pas être DDEN dans une école de sa commune**. Chaque DDEN recevra du directeur de l'école à laquelle il est affecté les convocations aux réunions du Conseil d'École ainsi qu'à la commission électorale préparatoire aux élections des représentants des Parents d'élèves.

**Les élections des délégués des Parents d'élèves au Conseil d'école auront lieu cette année les 13 et 14 octobre.**

### Le point de la situation

Se renseigner sur la situation des écoles (effectifs, présence des AVS, problèmes divers, Nouvelles Activités Péri Educatives). Vous avez la possibilité de faire remonter au Bureau départemental les difficultés rencontrées pour conseil ou intervention si nécessaire.

### Visites d'écoles

A effectuer selon les dispositions prises par la délégation de chaque secteur. Les jours de décharges de certains directeurs peuvent faciliter les visites. Avertir suffisamment tôt les directeurs d'écoles ainsi que la mairie en sollicitant la présence d'un élu. Le compte rendu de visite est à transmettre aux maires et aux IEN

### Subventions municipales

Elles sont à solliciter auprès des différentes mairies du secteur en **octobre/novembre**. Il est impératif de donner l'adresse du président de secteur ainsi que les coordonnées bancaires du secteur concerné et non pas celles de l'Union Départementale.

Ces demandes de subventions doivent être adressées **avant l'élaboration des budgets communaux**, en y joignant le double du compte de résultats 2016 de votre secteur ainsi que votre budget prévisionnel 2017 et 2018.

**Indiquer les coordonnées de votre président de secteur et non pas celles du président de l'Union.**

### Le prix de la citoyenneté

Pour la 10<sup>ème</sup> édition du Prix de la Citoyenneté, en 2018, le thème retenu est : « **Mon école dans le monde d'aujourd'hui** » (le respect des différences, la laïcité, les devoirs et les droits de chacun.....) Toutes les réalisations effectuées sur ce thème en cours sur les deux ans seront les bienvenues, même si elles n'ont pas été entreprises spécifiquement pour le Prix DDEN. La participation peut consister à présenter une action menée dans l'école en rapport avec le thème proposé et inciter encore plus d'écoles à y participer. Une circulaire vous sera envoyée avant les premiers conseils d'école

## NOTRE UNION

Forte de ses **559 membres actifs** notre union se doit d'être au plus près des circonscriptions et des **44 secteurs** couvrant le département.

**Cela implique** que chaque secteur soit animé avec une Assemblée Générale qui élit un(e) président(e), un(e) secrétaire, un(e) trésorier(e).

**Cela nécessite** aussi l'organisation d'au moins une réunion trimestrielle permettant de faire le point sur le fonctionnement des écoles, des Conseils d'écoles, la coordination des visites d'écoles, les relations avec les collectivités locales portant entre autre sur le bien-être des enfants et des équipes enseignantes, les activités périscolaires, les services de restauration...

**Cette mission peut être élargie** afin de maintenir le lien social, préserver les acquis et les valeurs de la laïcité et suivre l'adaptation de l'école publique à notre société en perpétuelle évolution.

**Rappelons-nous** que devant des difficultés de fonctionnement de certains secteurs ou devant des modifications des circonscriptions des IEN, notre AG de 2016 a adopté **le principe de fusions de secteurs** ou de rattachement d'isolés à d'autres secteurs; En cas de nécessité ne pas hésiter à nous contacter.

Nous allons dès ce premier trimestre mettre en place des **réunions par zone** (regroupement de plusieurs secteurs suivis par deux membres du bureau départemental).

## RECRUTEMENT RENOUVELLEMENT

Il sont quadriennaux. Le 20 juin le CDEN a validé la liste des DDEN pour les 4 ans à venir. **559 collègues** sur cette liste. Il faut maintenant **confirmer et amplifier ce renouvellement**. Les candidatures arrivées après le 5 juin seront traitées en candidature provisoire et seront validées au CDEN de juin 2018

## FORMATION

Des réunions de formation sont prévues **dès la mi-novembre** sur le rôle et les missions des DDEN... Se reporter en page 4 pour le planning des rencontres.